

041-122-14

DUPLICATA

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ
VÉHICULES COMPLETS
MODÈLE A1 - PARTIE 1



	Le soussigné certifie par la présente que le véhicule	Jan Saenen Manager Homologation Department DAF Trucks NV
0.1.	Marque (raison sociale du constructeur)	DAF
0.2.	Type - Variante - Version	F52N3 - TE195CD6ZZZ - ECA195GMLRSNNKA3355H5
0.2.1.	Dénomination(s) commerciale(s)	XF 480 FT
0.2.3.	Identifiants (le cas échéant)	P/A
0.2.3.1.	Identifiant de la famille d'interpolation	P/A
0.2.3.2.	Identifiant de la famille ATCT	P/A
0.2.3.3.	Identifiant de la famille PEMS	P/A
0.2.3.4.	Identifiant de la famille de résistance à l'avancement sur route	P/A
0.2.3.5.	Identifiant de la famille de matrices de résistance à l'avancement	P/A
0.2.3.6.	Identifiant de la famille de systèmes à régénération périodique	P/A
0.2.3.7.	Identifiant de la famille d'essais d'émissions par évaporation	P/A
0.4.	Catégorie de véhicule	N3
0.5.	Raison sociale et adresse du constructeur	DAF Trucks NV Hugo v.d. Goeslaan 1, 5643 TW Eindhoven , Pays-Bas
0.6.	Emplacement et méthode de fixation des plaques réglementaires	Sur le panneau avant de la cabine, sous la calandre, sous la pièce d'angle
	Emplacement du numéro d'identification du véhicule	Sur le longeron droit du chassis au niveau de l'essieu avant
0.9.	Nom et adresse du mandataire du constructeur (le cas échéant)	
0.10.	Numéro d'identification du véhicule	XL RTEF5300G436752
	est conforme à tous égards au type décrit dans la réception délivrée le	e4*2018/858*00049*03 2022-06-10
	et peut être immatriculé à titre permanent dans les États membres.	véhicule pour la circulation à droite tachymètre unité métrique et impérial
0.11.	Date de construction du véhicule	2022-11-15
Eindhoven, 2022-11-15 		

MODÈLE A1 - PARTIE 2
Catégorie de véhicule N3

1.	Nombre d'essieux et de roues	2	6
1.1.	Nombre et emplacement des essieux à roues jumelées	1	Essieu 2
2.	Essieux directeurs (nombre, emplacement)	1	Essieu 1
3.	Essieux moteurs (nombre, emplacement, crabotage d'un autre essieu)	1	Essieu 2 arbre
3.1.	Spécifier si le véhicule est non automatisé/automatisé/entièrement automatisé	Non automatisé	
4.	Empattement (essieu 1-dernier essieu)	4.1.	Écartement des essieux: (1-2, 2-3, 3-4)
		3800 mm	3800 mm P/A P/A
5.	Longueur	6.	Largeur
		6080 mm	2550 mm
5.2.	Cabine allongée conforme à l'article 9 bis de la directive 96/53/CE: oui/non	Oui	
5.3.	Véhicule pourvu/non pourvu de dispositifs ou équipements aérodynamiques à l'avant/à l'arrière	P/A	
7.	la taille		
8.	Avancée de la sellette d'attelage (maximale et minimale en cas de sellette réglable)	770 mm	P/A
9.	Distance entre l'extrémité avant du véhicule et le centre du dispositif d'attelage	4560 mm	
11.	Longueur de la zone de chargement	12.	Porte-à-faux arrière
		P/A	750 mm